# LE BERU LIEU

Bulletin no. 4 de mars 1977

#### **NOUVEAUX REGLEMENTS**

Au cours des séances régulières du conseil municipal des mois de février et de mars, deux règlements ont été adoptés.

Le premier a trait à la taxation sur les mutations immobilières.

L'adoption d'un tel règlement a été rendu possible grâce à l'adoption par le gouvernement provincial du Bill 47, qui avait été déposé en chambre vers le mois d'avril 1976.

Ce règlement oblige tout nouvel acquéreur à payer à leur municipalité, si celle-ci a adopté un tel règlement, une taxe de 3/10 de 1% sur les premiers \$ 50,000.- et de 6/10 de 1% sur le montant excédant \$ 50,000.-

Ce règlement est maintenant en vigueur.

Un second règlement, soit celui concernant la taxe et les permis d'afaires, a été adopté le 7 mars dernier.

Un tel règlement avait été adopté l'an dernier, mais une refonte s'imposait afin de le rendre plus complet.

Ce règlement impose une taxe à toute personne, société ou corporation faisant affaire dans la municipalité ou y ayant une place d'affaires.

Un tel règlement existait déjà depuis plusieurs années mais seulement quelques commerçants, et non tous, y étaient assujettis, ce qui constituait de la discrimination à l'égard de ceux qui y étaient soumis. De plus, il privait la municipalité de revenus importants en ne pouvant pas taxer tous les commerçants et entrepreneurs qui font des affaires dans la municipalité.

Le cout de ces permis annuels variera de \$ 20.00 à \$ 100.00 selon le genre d'afaires.

Tous les montants de permis sont majorés de 50% lorsque la personne, société ou corporation, le demandant, ne réside pas dans la municipalité ou y réside depuis moins de 12 mois.

L'inspecteur municipal aura un rôle important à jouer dans l'application de ce règlement.

Un troisième règlement relatif au numérotage des rues des Pins Nord, des Pins Sud et Place Cap de Congé est aussi en préparation.

Le conseil municipal espérait pouvoir l'adopter lors de sa dernière séance régulière mais certains contretemps l'en ont empêché. Le tout devrait être normalement règlé à la réunion d'avril Lundi, le 17 janvier dernier, le conseil municipal adoptait à l'unanimité un budget équilibré de \$ 95,285.- n'imposant aucune augmentation du taux de la taxe foncière aux propriétaires de Ste-Pétronille.

En plus des dépenses habituelles inévitables, telles que l'enlèvement de la neige, la collecte des ordures, la protection contre l'incendie, l'administration générale et l'entretien des édifices, une attention spéciale a été consacrée cette année aux loisirs et à l'aménagement d'un plan d'urbanisme et de mise en valeur du territoire.

Ce plan sera préparé par la firme d'urbanistes-conseil Pluram Inc. afin de protéger et de conserver à notre territoire son cachet particulier tout en permettant un développement et une croissance raisonnable. Ce travail sera exécuté à un coût de \$ 10,000.-, montant qui sera entièrement remboursé à la municipalité grâce à une subvention du ministère des Affaires municipales.

Tant qu'aux loisirs, un budget de \$ 4,500.- a été alloué à ce poste des dépenses afin de mettre sur pied de façon définitive les loisirs à Ste-Pétronille. Toutefois, la croissance de ces dépenses devrait ralentir et même rétrograder au cours des années à venir, vu un effort vers un quasi-autofinancement des loisirs après leur implantation.

Enfin, il faut noter une nouvelle source de revenus grâce à la toute récente loi 47 qui permet aux municipalités de percevoir un impôt sur les transactions immobilières. Cette nouvelle taxe, imposée que sur la vente des propriétés, devrait rapporter à Ste-Pétronille la somme approximative de \$ 2,500.-.

En conclusion, votre conseil municipal est fier de vous en donner un peu plus sans qu'il ne vous en coûte davantage.

> Michel G. Bourbeau Conseiller municipal

#### COMPTOIR D'ARTISANAT

La municipalité de Beaulieu est prête à fournir un local qui servirait de comptoir de ventes d'objets d'artisanat pour la période estivale.

Cette opportunité est offerte à <u>tous les artisans</u> de Ste-Pétronille, quelque soit leur discipline.

Par ailleurs, ceux-ci devraient s'occuper entièrement du côté administration, gérance, vente, etc.

Si vous êtes intéressés vous n'avez qu'à communiquer avec Alain Turgeon, au numéro 828-2518, ou directement avec moi à: 828-2820.

PAULINE PATRY
Conseiller municipal

#### EXPOSITION DE PHGTOGRAPHIES

L'exposition de photographies qui se tenait à la mairie du 18 au 20 février dernier a connu un réel succès.

Plus de 250 personnes ont pu apprécié cette heureuse initiative.

#### PROTECTION CONTRE LE VOL

La municipalité a fait l'acquisition d'un burin servant à identifier les objets vous appartenant afin de faciliter la recherche en cas de vol.

Toute personne intéressée à employer ce burin n'a qu'à s'adresser au secrétaire-trésorier qui leur louera à raison de \$ 0.50 par jour et par la même occasion leur remettra des collants indiquant que vos objets sont marqués.

La sureté du Québec suggère aux gens d'inscrire leur numéro de permis de conduire ou leur numéro d'assurance sociale sur tous les objets susceptibles d'être facilement volés. (Bicyclettes, appareils de photo, skis, téléviseurs etc.)

#### LOISIR-PRINTEMPS

Cinq tournois différents débuteront le 23 mars, et ce pour une période de six semaines dans les activités suivantes:

> Ping-pong **Pichenolles** Echecs Dames Mastermind

Il y aura deux catégories dans chaque tournoi:

Moins de 18 ans 18 ans et plus

Les tournois seront mixtes. Les rencontres auront lieu les mercredi, vendredi et samedi soir, à la salle municipale de l'école, de 19.30 à 22 hres.

Tous les participants inscrits auront l'occasion de jouer l'un contre l'autre, puisqu'il n'y aura pas d'élimination car les points seront calculés comme suit:

> Victoire: 2 points Nulle: 1 point 0 point Défaite:

Le gagnant de chaque catégorie de chaque tournoi sera celui qui aura amassé le plus de point. Il y aura des règlements, de l'arbitrage, un calendrier des rencontres et des prix.

Vous désirez participer? Le coût d'inscription n'est que de \$ 1.50. Communiquez avec:

Pour ping-pong et

pichenolles.....Bruno Chātigny

828-2028

Pour échecs, dames

et mastermind......Michel Gosselin

828-2821

Et bonne chance!

SOLANGE DROLET Directeur des activités sportives

IMPORTANT: Dans le cadre du bazar d'artisanat du 15 au 17 avril prochain, une collecte de vos dons sera faire, samedi le 9 avril. De plus, pour les artisans intéressés à vendre de leurs travaux, communiquez avec Lucie De Savoye (828-9125) Nous avons pensé qu'un cours sur la façon de produire vos rapports d'impôt pourrait vous intéresser.

Ce cours, à condition d'avoir un minimum de 10 personnes, vous serait donner les 13 et 14 avril 1977.

Vous devrez apporter tous les T4, TP4, formules, etc. afin que les moniteurs puissent vous aider à produire votre déclaration.

Le coût de ce cours est de \$ 5.00 et pour vous inscrire, vous n'avez qu'à communiquer avec Pauline Patry, à 828-2820 (soir) et 643-2572 (jour).

## **POURS LES JEUNES**

Tous les deux samedis matin aura lieu une projection de films pour les jeunes à la salle de la mairie.

Ces films, destinés pour les 5 à 12 ans, débuteront à 9 hres aux dates suivantes:

Les 2, 16 et 30 avril Les 14 et 28 mai

Le coût est de \$ 0.25 par enfant et ce par représentation.

#### COURS DE BALLET-JAZZ

Des cours de ballet-jazz pour les garçons et filles de 12 à 15 ans débuteront le 22 mars prochain.

Ces cours, d'une durée de 15 semaines, se donneront le mardi soir de 7 hres à 8.30 hres pour un coût de \$ 5.00 par famille.

Pour inscription, communiquez avec:

Elisabeth Pelletier 828-2037 ou avec Sylvie Gosselin 828-2262

#### QUOI FAIRE POUR LE QUAI?

Comme vous l'avez sans doute appris par les médias d'information, le gouvernement fédéral a décidé que le quai de Ste-Pétronille ne serait par réorganiser pour utilisation mais uniquement aménager pour la protection des gens.

Nous aimerions connaître votre opinion sur le sujet afin de pouvoir entreprendre des démarches additionnelles dans ce sens.

A cet effet, auriez-vous l'obligeance de compléter le questionnaire, ci-dessous, et de la faire parvenir au secrétaire-trésorier dans les plus brefs délais.

 A DECOUPER
Je suis pour la réfection du quai pour utilisation.
Je suis contre la réfection du quai pour utilisation.
Commentaires:

Le problème de pénurie de garderie est un problème qui nous croyons, existe aussi à Ste-Pétronille.

C'est pourquoi une équipe de travail, formée de gens compétents dans le domaine, s'est penchée sur ce problème et a élaboré un projet pour l'instauration d'une garderie et d'une maternelle 4-5 ans à Ste-Pétronille.

Cette équipe est formée par Suzanne et Guy Faucher et Denise et Robert Chevrette qui sont à votre disposition pour des renseignements supplémentaires.

La participation de la municipalité pourrait être d'ordre administratif, monétaire ou autres avantages que nous n'avons pas encore élaborés.

Cependant, avant d'entreprendre les démarches définitives auprès des ministères concernés en ce qui a trait aux subventions ou permis, nous nous devons de procéder à un sondage auprès de la population afin de connaître les attentes et les besoins réels de celle-ci.

Nous vous présentons donc un résumé du projet et un questionnaire que vous voudrez bien compléter et retourner au secrétaire-trésorier.

De plus, nous sommes à penser à la situation physique de la garderie dans des locaux adéquats et sécuritaires pour vos enfants. C'est pourquoi toute suggestion serait la bienvenue.

Pour de plus amples informations, vous pouvez toujours communiquer avec moi à 828-2820 (le soir) et 643-2572 (le jour)

PAULINE PATRY Conseiller municipal

#### PROJET-GARDERIE

"Tout parent quel qu'il soit, désire que son enfant se développe le plus possible sur tous les plans: physique, social, affectif, intellectuel, moral et religieux. Devant l'ampleur de cette responsabilité, la société d'aujourd'hui met à la disposition des parents, différents services.

En ce qui nous concerne, trois services retiendraient notre attention: la garderie éducative, la maternelle 4-5 ans et les ateliers de formation phycho-éducative pour les parents.

Avant d'articuler un tel projet nous croyons en la nécessité de vous consulter pour connaître vos attentes quant à ces services. Pour ce faire nous avons construit un questionnaire sondage visant à recueillir l'ensemble de vos désirs.

Pour vous aider à vous situer quant à cette perspective de services communautaires, nous joignons à ce sondage une description très sommaire des trois services projetés.

Suite à la compilation de ce sondage, si les réponses sont positives nous vous ferons parvenir tous les détails de ces services dans un prospectus; la lecture de ce dernier vous permettra de prendre une décision plus éclairée quant à l'inscription de votre (vos) enfant(s) et votre participation à l'un ou l'autre de ces services éducatifs.

## La garderie éducative

En général la garderie éducative se veut un prolongement des conditions favorables de vie qu'offre la famille.

Puisqu'il jour avec d'autres enfants, puisqu'il partage ses jeux avec eux, puisqu'il communique avec eux, l'enfant apprend peu à peu à être plus sociable. Des ateliers de peinture, de modelage... lui permettent de s'exprimer et de faire valoir ses talents ou habilités.

De plus, le professeur peut, dès le très bas âge, travailler à la précision du langage de l'enfant. La garderie lui aide aussi à prendre de bonnes habitudes alimentaires puisqu'il y prend une collation ou un dîner.

La garderie est un milieu riche d'activités où chaque enfant s'y développe à son propre rythme, elle permet de découvrir tôt et ainsi pouvoir remédier plus vite aux problèmes physiques, sociaux ou intellectuels que pourraient avoir certains enfants.

Finalement, la garderie permet à la maman de poursuivre son travail tout en sachat son enfant en sécurité.

#### La maternelle 4 - 5 ans

Nous nous proposons d'offrir à l'enfant un milieu naturel où ce dernier pourra continuer d'expérimenter constamment selon ses intérêts et ses aptitudes. Le degré du développement psychologique et physiologique de chaque enfant dictera aux animatrices responsables les limites de l'initiative à leur laisser dans ce processus d'exploration individuelle qu'est l'apprentissage des choses de la vie.

L'enfant sera ainsi appelé à vivre au contact d'autres enfants, des mises en situation, lui fournissant la possibilité de créer, de réussir et de se développer surtout sur les plans social, affectif et physique.

Ce sera pour l'enfant l'occasion de laisser libre cours à sa curiosité, de répondre à ses besoins d'exercices moteurs, de communiquer avec l'autre, d'exprimer sa créativité, d'apprendre en jouant au gré de son instinct grégaire.

Elle sera une formule d'encadrement facilitant davantage la transition entre la maison et la maternelle 5-6 ans, qui déjà se veut plus systématisée et plus scolarisante, soucieuse de travailler en plus le développement moral, religieux et intellectuel.

#### Les ateliers de formation psychoéducative pour les parents

Ces ateliers viseront particulièrement les objectifs suivants:

- A) Informer les parents sur le vécu de leur enfant à l'institut
- B) Assurer une formation continue aux parents par le biais d'ateliers de discussion, d'information, de personnes-ressources.
- N.B. Il faut comprendre qu'il est difficile pour nous d'établir le contenu de ces rencontres sans avoir puisé dans le milieu tous les éléments susceptibles de respecter les attentes des participants. Il va sans dire que le contenu de ces ateliers vous sera offert dans la mesure où le projet "garderie et pré-maternelle" prendra forme.

# QUESTIONNAIRE A RETOURNER AU SECRETAIRE-TRESORIER AVANT LE ler AVRIL 1977

١.	INFC	DEMATIONS SUR LA FAMILLE:
	1.1	Nom de la rue où vous demeurez:
	1.2	Nom du coin de la rue la plus proche:
	1.3	Revenu annuel brut du père:
		5, 200 et - 5, 200 à 7, 000 7, 000 à 10, 000 10, 000 et +
	1.4	Revenu annuel brut de la mère:
		5, 200 et - 5, 200 à 7, 000 7, 000 à 10, 000 10, 000 et +
	1.5	Répartition des enfants selon l'âge:
		0 à 1 an 1 an 2 ans 3 ans 4 ans 5 ans 6 ans et +
	1.6	Langue parlée à la maison: Français Anglais Autres  [
2.	MODE	E DE GARDERIE UTILISE ACTUEILLEMENT:
	2.1	Faites vous garder votre ou vos enfants régulièrement: CUI NON
	2.2	Si oui, quel mode de garde utilisez-vous présentement?  garderie garde à votre garde dans une domicile autre famille
	2.3	Combien d'heures par jour l'utilisez-vous:
	2.4	Combien de jours par semaine:
	2.5	Pour quelle(s) raison(s): travail études maladie loisir développement de l'enfant
	2.6	Etes-vous satisfaits de ce mode de garde: OUI NON
	2.7	Indiquez les raisons de non-satisfaction:
3.	. <u>vos</u>	BESOINS EN GARDERIE :
×	3.1	Si une garderie-éducative s'organisait dans votre milieu, y inscririez-vous votre ou vos enfants?  OUI NON
	3.2	Si oui, indiquez le nombre d'enfants:
7. 20	3.3	Indiquez l'âge de chaque enfant: 1° 2° 3°

3.4 Indiquez les jours de la semaine pour chaque enfant:	8.
1°	
3.5 Encerclez les houres d'arrivée et de départ pour chaque enfant:	
1° 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19	)
2° 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 3° 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19	
3.6 Indiquez le montant maximum par enfant par jour que vous accepte \$3.00 \$4.00 \$5.00 \$6.00 \$7.00 \$8.00 \$9.00	
4. VOS BESOINS EN MATERNELLE 4-5 ANS:	
4.1 Si une matemelle 4-5 ans s'organisait dans votre milieu, y inscririe	z-vous votre
ou vos enfants?  OUI NON	
4.2 Si oui, indiquez le nombre d'enfants:	
4.3 Indiquez l'âge de chaque enfant: 1° 2°	
4.4 Mon ou mes enfants fréquenterait(raient) la maternelle	
2 demi-journées/semaine 3 demi-journées/semaine 4 demi-journées/semaine	e v
5 demi-journées/semaine  4.5 Indiquez le montant maximum par onfant par desiries	
4.5 Indiquez le montant maximum par enfant, par demi-journée que vous de payer.	accepteriez
\$5.00 \$6.00 \$7.00 \$8.00 \$9.00	æ 22
5. ATELIERS DE FORMATION PSYCHO-EDUCATIVE POUR LES PARENTS.	
5.1 Seriez-vous intéressé à de tels ateliers? OUI NON	
6. PARTICIPATION AU PROJET:	
6.1 Accentoriez-vous de nouticiones de la companyon de la c	
6.2 Si oui, indiquez votre nom:	
Votre numéro de téléphone:	č
résidence travail	
6.3 Indiquez quel genre de participation vous intéresse et vos commentaires	5\$